

Pré inscription
10^{ème} Molignée-Run-Rail-Bike

A renvoyer avant le 29/02/2012
à :Elleboudt Jean
les communes,23 B 5523 WEILLEN

Equipier 1 :

Nom :
Prénom : sexe M / F
Adresse :
Code postal : ville :
Tel. : GSM:
Né(e) le :

Je déclare être en bonne condition physique et dégage
les organisateurs de toute responsabilité en cas de
problèmes :

Fait àLe.../.../ 2012

SIGNATURE précédée de la mention "lu et approuvé"

Equipier 2 :

Nom :
Prénom : sexe M / F
Adresse :
Code postal : ville :
Tel. : GSM:
Né(e) le :

Je déclare être en bonne condition physique et dégage
les organisateurs de toute responsabilité en cas de
problèmes :

Fait àLe.../.../ 2012

SIGNATURE précédée de la mention "lu et approuvé"

Je verse la somme de 15€ par équipe avant le
29/02/12 sur le compte n° 103-0166952-83 du
SIOnhaye avec la mention R.R.B. + noms des
participants

4 km DRAISINE
+ 6 km COURSE A PIED
+ 20 Km VTT

450 € à remporter pour les 3
premières équipes + un tirage au sort
pour une « surprise molignarde » +
Un bon à valoir en 2011 pour une balade
en draisine pour chaque accompagnant

*Une journée
Sport-Découverte-Nature.*
Organisée par le



en partenariat avec
La Commune de Onhaye

et avec
la participation des Draisines de la Molignée
www.molignee.be : Résultats et classements
sionhaye@gmail.com : Inscriptions
www.dinant-tourisme.be
et www.x-tremefitness.be

Nouvelle
formule



(Par équipes de deux)

Le 4 Mars 2012

COURSE A PIED...RUN
DRAISINE...RAIL
VTT...BIKE

**Sommière (terrain de Balle
Pelote)**

départ groupé à 10h30 précise



Ciney

DROIT D'INSCRIPTION :

Pré-inscriptions : 15 € pour l'équipe

Après le 03/03/11 : 20 € pour l'équipe

Inscriptions limitées aux 70 premières équipes !

PARCOURS :

Départ groupé du terrain de football de l'O.C. Sommière.

Dépôt du VTT au parc fermé à Falaën-Gare- 9 km 200

Descente en draine 3km900

Jogging : boucle vallonnée de 5km700 et retour au parc fermé.

Reprise du VTT et suite du parcours en bois et sous-bois pour rentrer à Sommière. 9km700

Il y aura des contrôles sur le parcours.

RAVITAILLEMENT : Eau et fruits à Falaën gare

Boissons chaudes à l'arrivée

SECRETARIAT :

A la buvette du sport-zone de Sommière,

VESTIAIRES :

Au Sport-Zone de sommière.

Douche et buvette chauffée

Nettoyeurs haute pression à disposition.

SECURITE :

Assurée par des signaleurs, les organisateurs et votre discipline individuelle.

REMISE DES PRIX:

Au lieu de départ à 15h00 au plus tard.

Boisson chaude offerte et petite restauration payante disponible (BBQ).

Contacts :

Cécile Collignon : ☎ 082 /64 54 54

Jean ELLEBOUDT : ☎ 082/69 95 15 ou 0476/80 76 43 sionhaye@gmail.com

Price money :

1^{ère} équipe : 200 €

2^{ème} équipe : 150 €

3^{ème} équipe : 100 €



Ciney

Venez en famille et profitez de la région !!!

- chaque accompagnant de sportif recevra un bon à valoir en 2012 pour un trajet en Draisine offert par 'Les Draisines de la Molignée'



INSCRIPTION :

1. Exclusivement au moyen du formulaire joint à renvoyer au plus tard le 29/02/2012 à l'adresse suivante :

Elleboudt Jean les communes, 23 5523 Weillen

En cas de non-participation, pour quelque raison que ce soit, les candidats ne pourront prétendre au remboursement des droits d'inscription déjà payés.

Les pré-inscriptions ne seront valables qu'après réception du paiement sur le compte n° 103-0166952-83 du S.I. Onhaye avec mention RRB suivie du nom des 2 participants.

REGLEMENT DE COURSE

La compétition se déroule par équipe de 2. Toute équipe incomplète à l'arrivée est automatiquement non classée.

Le temps pris en compte à l'arrivée sera celui du dernier équipier arrivé.

Course à pied :

Le dossard est placé sur la poitrine

Vélo :

1. Durant toute l'épreuve, les concurrents s'engagent à respecter les règles de circulation et répondre aux injonctions de tous officiels (signaleurs, commissaires, ...) Il y a obligation de respecter le code de la route.
2. Le port du casque rigide est vivement conseillé, voire obligatoire
3. Le dossard devra être fixé de manière apparente.
4. Tout concurrent doit circuler dans la zone "parc à vélo" à pied.
5. Tout concurrent prendra connaissance du parcours et, en cas d'erreur, il en sera seul responsable.

AUTORITE :

Tout membre de l'organisation pourra décider souverainement et à tout moment de faire sortir un concurrent de l'épreuve et ce pour n'importe quel motif.

RECLAMATIONS :

Elles seront introduites au plus tard ¼ d'heure après l'arrivée des derniers concurrents.

RESPONSABILITES :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les éventuels accidents, vols au cours de l'épreuve, ainsi que les dommages corporels ou matériels qui pourraient survenir au cours de l'épreuve. Du fait de sa participation, chaque concurrent déclare n'être l'objet d'aucune prescription médicale particulière contre-indiquant l'effort physique.

PLUS SPECIFIQUEMENT :

Toute équipe ne ramenant pas sa draisine au point d'arrivée sera exclue du classement final.

Ayez la gentillesse de respecter la nature : n'abandonnez pas vos déchets sur le parcours.